



Cabinet de la ministre

Marne la Vallée, le jeudi 20 janvier 2011

Seul le prononcé fait foi

DISCOURS

de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

« Faire la ville durable. Inventer une nouvelle urbanité »

Monsieur le président du conseil général de seine et marne (M. Eblé),
Monsieur le président du pôle de recherche et d'enseignement supérieur Paris-Est (M. Saint-Giron),
Monsieur le président d'Epamarne,
Monsieur le président du pôle de compétitivité Advancity (M. Ray),
Mesdames et Messieurs,

La Cité Descartes est l'un des premiers pôles d'excellence français consacrés à la ville durable. On ne pouvait souhaiter meilleur cadre pour cette rencontre.

Ici, le développement durable est à la fois pensé, conçu, et mis en œuvre. Dans la méthode, d'abord, puisque vous rassemblez des institutions de recherche et de formation, des collectivités locales et le pôle de compétitivité Advancity. Des institutions pluridisciplinaires, inscrites de concert dans la cité. Avec une ambition aussi forte que légitime : celle de devenir un « cluster de recherche » de notoriété mondiale, dans les domaines de la ville, de l'environnement et de l'ingénierie environnementale.

Vos travaux vont donc se dérouler ici, à Marne la Vallée, dans une ville nouvelle conçue il y a bientôt quarante ans.

A cette époque, l'objectif du développement urbain était avant tout de desserrer le centre de Paris, de rééquilibrer le développement de l'agglomération parisienne vers l'est, et de constituer des pôles de développement. Des pôles qui devaient associer l'habitat, les activités et les loisirs.

Ces enjeux sont toujours d'actualité aujourd'hui, bien sûr, mais de nouveaux enjeux s'y ajoutent. Les questions urbaines et péri-urbaines ont changé en 40 ans. La ville a changé. Et ce que nous attendons d'elle, aujourd'hui, est différent.

Parce que la ville est traversée par toutes les questions et les préoccupations du temps. Qu'il s'agisse des questions du logement et du transport, ou bien sûr de l'énergie, mais aussi bien des questions sociales, des questions éducatives, des questions d'intégration, d'équilibres des richesses ou encore d'emploi. Penser la ville aujourd'hui exige que l'on pense cette diversité et que l'on prenne la mesure de des équilibres et des tensions qui la traversent.

Vaste programme. Plus vaste encore pour qui se propose de ne pas seulement faire un état des lieux des questions urbaines, mais de travailler comme vous à la ville durable.

La vie durable n'est pas un avenir. Elle est une nécessité, absolument actuelle. Elle est une véritable priorité politique, à un moment où les bouleversements technologiques, climatiques ou économiques que nous traversons appellent une réponse. Une réponse urbaine durable.

C'est l'un des objectifs de ce colloque que de lui donner un visage et un sens. Que d'explorer les comparaisons internationales, de confronter les pratiques locales et les orientations nationales, ou de confronter encore les expériences privées et les actions publiques. En bref, vous allez arpenter une ville nouvelle d'aujourd'hui, pendant deux jours.

Je ne vais pas me risquer ce matin à vous dire comment je conçois la ville durable. D'abord parce que j'attends prudemment la conclusion de vos travaux. Ensuite parce que je doute qu'il en existe un modèle unique. Nous sommes confrontés en la matière à une multiplicité de réponses, données à des questions tout aussi nombreuses et complexes.

Et à des questions difficiles. Par exemple, lorsqu'on se demande comment rendre les villes plus agréables à vivre, plus solidaires et plus créatives ? Comment rendre les systèmes urbains plus économes en espace et en ressources, bref, globalement plus efficaces ?

Autant de questions auxquelles vous allez vous mesurer. Et autant de questions qui vous conduiront au seuil d'un vaste chantier.

La construction de la ville durable exige que l'on aborde de manière à la fois globale et transversale un nombre considérables d'objets, d'activités et de domaines. Il faut se soucier de gouvernance, de solidarités et de justice ; il faut traiter de territoires, d'habitats, de formes urbaines ; il faut se préoccuper de la place que la nature occupe en ville ; de l'innovation et des réseaux. Et toutes ces questions, il faut les traiter ensemble.

Il faut se réjouir que le Grenelle de l'environnement ait donné à cette réflexion un premier cadre général et quelques perspectives. Les lois Grenelle I et Grenelle II ont fixé des objectifs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les transports et améliorer la performance énergétique dans l'habitat. Elles nous ont aussi permis d'accroître la part des énergies renouvelables et de resserrer le lien entre densité et niveau de desserte des transports en commun.

Elles nous ont enfin donné la possibilité d'assurer une gestion économe de l'espace et des ressources, pour préserver la biodiversité.

De nouveaux cadres de cohérence ont été imaginés pour les villes et les territoires. Nous avons décidé de créer des schémas régionaux climat-air-énergie et des plans climat-énergie territoriaux, et de mettre en place des schémas de cohérence écologique.

Nous avons donc des leviers d'avenir. Mais nous avons aussi des outils qui fonctionnent déjà. C'est le cas du plan Ville Durable.

Dans le cadre de ce plan, je mentionnerai plus particulièrement l'initiative Eco cités. Sur la base d'un appel à candidatures, elle nous a permis de sélectionner 13 sites parmi les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Elles seront les vitrines de la ville durable du XXI^{ème} siècle.

Dans le cadre des Investissements d'avenir, 1 milliard d'euros sera investi dans des projets pilotes en termes d'innovation et d'exemplarité dans le domaine urbain.

A l'échelle des quartiers, je vous rappelle que nous avons lancé hier le deuxième appel à projets EcoQuartiers.

Il s'adresse à toutes les collectivités porteuses de projets d'aménagement durable ambitieux, peu importe la taille et le type de ville. Outre le grand prix national, le palmarès 2011 comportera des prix spéciaux qui cibleront des territoires stratégiques ou récompenseront des projets innovants en termes d'aménagement durable.

Ils sont baptisés « Ville moyenne », « Milieu rural » et « Renouvellement urbain ».

Car l'élan vers la ville durable ne s'arrête pas aux portes des grandes agglomérations.

Nous sommes à l'heure où de nombreux habitants s'installent sur l'ensemble du territoire, de plus en plus loin des métropoles. Le mouvement vers la ville durable est ainsi porté par une multitude de villes moyennes, et parfois de villages, qui souhaitent engager des approches plus globales pour définir leur avenir.

La France n'est pas la seule à engager ce chantier. Elle prend part à une dynamique européenne, au sein de laquelle elle entend jouer un rôle de premier plan.

Notamment en cherchant à définir avec ses partenaires un « cadre de référence pour les villes durables européennes », qui est actuellement testé dans 70 villes européennes.

Ce chantier qui nous engage pour plusieurs décennies va demander la coopération de tous. L'Etat, les collectivités locales, les entreprises, les chercheurs, les acteurs de la ville, mais aussi les citoyens et les associations.

Mon ministère a choisi, parmi ses priorités, de soutenir la recherche et l'innovation.

De même pour les entreprises. La France veut s'affirmer comme un acteur de premier plan de la ville durable. Car à l'international, ses entreprises ont réussi à constituer des filières dont l'expertise est reconnue. C'est le cas dans le domaine des transports, de l'eau ou des déchets.

Mais il faut aller plus loin. Il faut que la ville et l'aménagement urbain durable deviennent des « champs d'excellence » de la France en Europe et dans le monde.

Parallèlement aux actions concrètes qui sont entreprises aujourd'hui, il est également important de mener des actions de long terme. Il nous faut créer les conditions de l'action la plus pertinente possible, demain et après-demain.

J'ai mentionné les changements concrets engagés dans la façon de concevoir et de faire évoluer la ville. Nous avons élaboré et mis en œuvre des programmes "EcoQuartiers", "EcoCités" et "transports collectifs en site propre". Ils rendent compte des nouvelles pratiques de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'habitat et des transports.

Pour préparer le futur, nous avons besoin de nous doter d'une recherche de pointe en matière d'urbanisme. C'est la raison d'être du pôle d'excellence de niveau international qui est en cours de mise en place à Marne-la-Vallée. Il s'agit du pôle de développement prioritaire du Grand Paris.

Je suis particulièrement attentive à la constitution de ce pôle d'excellence sur la ville durable ici même, à la Cité Descartes.

Plusieurs champs disciplinaires seront réunis sur ce campus. L'urbanisme, la géographie, la sociologie, mais aussi les sciences de l'ingénieur et de l'environnement.

Des spécialistes de l'image et de la communication seront également conviés pour que s'affirme l'ouverture aux acteurs économiques.

Je souhaite que cette mobilisation collective en faveur de la formation, de la connaissance et de l'innovation s'incarne dans quelques projets d'excellence pensés dans la logique des Investissements d'avenir. A cet égard, le projet d'Institut d'excellence sur les énergies décarbonées (IEED) monté sous l'égide du PRES, recueille tout mon appui.

Cette coopération scientifique a déjà donné lieu à des projets de recherche collaboratifs, dont j'irai constater l'avancement dans quelques minutes.

Elle a permis une mobilisation et des projets de structuration de grande ampleur. Ils viennent alimenter la dynamique lancée par les investissements d'avenir.

Les conditions sont donc réunies pour que s'affirme ici, à Marne la Vallée, au cœur de la Cité Descartes, un « cluster ville durable » de dimension métropolitaine. C'est le vœu de début d'année que je forme, avant de vous rendre la parole.

Je suivrai les résultats de vos travaux avec beaucoup d'attention. Permettez-moi de vous souhaiter un excellent travail.

J'attends beaucoup de vos échanges. Ils devraient nous permettre d'éclairer le concept de ville durable, de dessiner des perspectives, de définir des priorités et des orientations qui structureront nos actions à venir.